

REPUBLIQUE FRANCAISE**DEPARTEMENT****PUY-DE-DOME****REGISTRE DES DELIBERATIONS**
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'OLLOIX**Délibération n° 2023 / 26****Séance du 9 Juin 2023****NOMBRES DE MEMBRES**

En exercice :	Présents :	Votants :
10	8	8

Date de la convocation : 2 juin 2023

Le **NEUF JUIN DEUX MIL VINGT-TROIS**, à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Louis CECCHET, Maire.

Présents : Jean-Louis CECCHET, Maire, Pierre SAVIGNAT, Alain HERITIER, adjoints, Jérôme RENOARD, Charlotte COGAN, Stéphane BÉAL, Christophe DEMONCHY, Claire VOLPI.

Absents : Valérie BUISSON et Vincent BAFFALEUF

Secrétaire de séance : Charlotte COGAN.

OBJET : Vente du bâtiment « LA FORGE » sur la parcelle AB 206.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré décide de vendre le bâtiment dit « LA FORGE » cadastré Section AB n° 206 à M Richard LAURENT, domicilié 42 avenue de Clermont 63 830 Durtol ou toute société qui se substitue.

Le prix de vente est fixé à 26 800 € vingt-six mille huit cents euros.

Le conseil municipal choisit Maître Christelle RIMOUX-ROGUE, 1 rue du Parc 63450 Saint-Amant-Tallende comme notaire ; celui de l'acquéreur est Maître William FAVRE, 33 Route Nationale 63210 Rochefort Montagne.

La division et le bornage seront effectués par le Cabinet GÉOVAL.

Le conseil municipal donne tout pouvoir au Maire pour effectuer cette transaction et l'autorise à signer tous les documents nécessaires.

Fait et délibéré en Mairie les, jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, le 09 juin 2023

POUR	CONTRE	ABSTENTION
8	0	0

Le Maire,
Jean-Louis CECCHET

